



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 8 septembre 2025

MONSIEUR ANDRE HERNANDEZ
PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
REGION LEZIGNANAISE
CORBIERES MINERVOIS
48, AVENUE CHARLES CROS
11200 LEZIGNAN-CORBIERES

NOS RÉF. : DEET/STE/MCF/D25-02765

AFFAIRE SUIVIE PAR : Bénédicte RIEY

CONTACT : benedicte.riey@laregion.fr

Tél. : +33 (0)5 61 39 65 61

OBJET : Avis de la Région Occitanie sur votre Plan Climat Air Energie Territorial

Monsieur le Président,

Par courriel en date du 7 mars 2025, vous avez sollicité l'avis de la Région sur votre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), conformément aux dispositions de la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015.

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) constitue le cadre de référence pour la planification en matière de climat, d'air et d'énergie. En tant que chef de file sur ces sujets, la Région s'est fixée le cap ambitieux de devenir la première région à énergie positive d'Europe d'ici 2050. Concrètement, cela signifie couvrir l'intégralité de la consommation d'énergie finale par une production locale d'énergies renouvelables, en misant sur la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Pour atteindre cet objectif, il faudra diviser par deux la consommation énergétique par habitant, et multiplier par 2,6 la production d'énergie renouvelable d'ici 2050, l'effort engagé ayant permis une hausse de 20 % depuis 2015.

Votre PCAET s'inscrit pleinement dans cette trajectoire, en affirmant la volonté de tendre vers la neutralité carbone à l'horizon 2050, notamment par le développement des énergies renouvelables pour couvrir les consommations du territoire. Ces objectifs sont cohérents avec la stratégie Région à Énergie Positive.

Dans votre PCEAT, des actions d'efficacité énergétique sont envisagées avec la poursuite des actions de rénovation des bâtiments publics, la poursuite d'un éclairage raisonné et l'engagement dans le dispositif de Conseil en Energie Partagé en partenariat avec le Syaden. Ces programmes s'inscrivent pleinement dans la stratégie Région à Énergie Positive dont l'un des piliers est la rénovation et la construction de bâtiments économes en énergie et sobres en ressource.

Afin de limiter les déplacements, la collectivité s'engage à développer les tiers lieux (salles mutualisées), le covoiturage et les transports en commun avec la création d'une plateforme multimodale à Lézignan-Corbières. Par ailleurs, en partenariat avec le Syaden, le déploiement d'un réseau de mobilité électrique (Révéo) et le développement de stations GNV vont dans le sens d'une mobilité décarbonée.



HÔTEL DE RÉGION

Votre participation à l'élaboration du schéma des mobilités du Département intégrant le renouvellement du plan vélo est également à souligner. Ainsi, l'ensemble de ces actions est cohérent avec l'objectif inscrit dans la trajectoire Région à Energie Positive de réduire de 60% la consommation énergétique dans le transport d'ici 2050.

Votre Plan Climat met l'accent sur le développement du solaire photovoltaïque via le programme « Du soleil sur les toits » lancé par le Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes. En cohérence avec la stratégie régionale et au regard de votre objectif d'être un territoire à énergie positive en 2050, des actions en faveur des énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie...) sont également envisagées. Pour aller plus loin, je vous encourage à diversifier les sources d'énergies renouvelables locales, notamment thermiques ainsi qu'à explorer le potentiel du gaz renouvelable, via la méthanisation en lien avec les dispositifs régionaux de soutien.

Dans une logique de développement local et citoyen, vous avez également la possibilité de vous rapprocher des collectifs citoyens comme SOLEOCC, lauréat de l'appel à projets régional « Énergie Coopérative et Citoyenne ».

Les actions proposées sont cohérentes avec les objectifs du Volet déchets du SRADDET et le Plan Régional d'Action pour l'Economie Circulaire. Il serait cependant intéressant de renforcer l'axe « Se nourrir demain » par la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement du vrac et de la consigne. Par ailleurs, si les nouveaux modèles économiques de la boucle de l'Economie circulaire (Eco-conception, Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération et Ecologie Industrielle et territoriale) sont bien cités dans la stratégie, ils ne ressortent pas dans les fiches actions et notamment la fiche 14. Le rôle de la collectivité est bien d'accompagner les acteurs économiques dans ce sens afin de réduire la consommation de ressources et soutenir le développement local. Sur les aspects de prévention, l'accompagnement de l'émergence, la création et la pérennisation des projets favorisant l'économie de ressources doivent être une priorité (soutien au réemploi, à la réutilisation et à la réparation). Pour finir et en lien avec le développement d'énergie alternative, l'expérimentation des déchets par méthanisation et/ pyrogazéification peut constituer une piste à explorer.

Votre Plan Climat, constitué de documents structurés et pédagogiques, témoigne de votre volonté d'agir pour la transition énergétique avec une vingtaine d'actions qui seront évaluées via un ensemble d'indicateurs précis. La mise en place d'une gouvernance associant les acteurs du territoire ainsi que l'implication de l'équipe projet auront un rôle clef dans l'assurance d'une vision collective pour l'avenir énergétique et climatique de votre territoire.

Le PCAET constitue un levier essentiel pour mettre en œuvre des actions concrètes d'adaptation au changement climatique : gestion durable de la ressource en eau, désimperméabilisation des sols, végétalisation des espaces publics ou encore soutien à une agriculture résiliente. Les récents incendies, particulièrement dévastateurs, rappellent l'urgence de renforcer la résilience des territoires face aux effets du réchauffement climatique. La Région tient à exprimer toute sa solidarité à la Communauté de communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois ainsi qu'à ses habitants, durement touchés par ces événements.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.



Carole DELGA